



Double présentation d'office des LR : à qui cela profite le plus ?

Combs la Ville, le 17 avril 2015

Depuis plusieurs mois, la DSCC 77 impose des journées « sans LR avisées ». Nous disons bien « IMPOSE » car en réunion avec la Direction, il nous a été dit que le choix de la journée sans aviser résultait de concertations locales avec les agents !

Le but recherché est sans ambiguïté : faire baisser le taux d'instance pour faire baisser le coût des instances ! Mais on nous a aussi mis en avant la satisfaction du « client » sans nous donner d'ailleurs plus de renseignements autre que « *les chiffres le prouvent. Depuis la mise en place de ce système, on constate une baisse du taux d'instance* ».

Pour la CGT, le désaccord sur cette double présentation d'office est réel et profond !

Déjà parce que c'est l'ensemble de TOUS les facteurs de Seine et Marne qui est suspecté d'aviser plus ou moins d'office! Lors de cette réunion à la DSCC, nous en avons profité pour, à nouveau, réclamer l'augmentation du temps forfaitaire attribué pour la remise des objets contre signature. Cela peut paraître basique, mais si on laissait plus de temps au facteur pour présenter chaque objet, il y aurait aussi moins d'avisés.

Nous avons aussi dénoncé la mise en place d'un affichage interne, mais public, de *qui fait des « avisés » et combien il en fait*. Y'en a marre de la chasse aux sorcières et de la compétition entre collègues !

En plus, les facteurs connaissent leurs usagers. Dans bon nombre de cas, quand la personne n'est pas là le mardi, on sait qu'il en sera de même le mercredi. Et puis il y a des présentations qui sont forcément à aviser du lundi au samedi (pas de sonnette, pas des listes détaillées des occupants, pas de nom sur la boîte, etc.). **A quoi bon promener les objets plusieurs jours ?**

Mais d'autres aspects sont encore plus pénalisants pour le personnel. Dans de nombreux sites, la journée sans avis est imposée quand certains sont en RTT. Cela fait que, lors de la reprise, le facteur a ses recommandés du jour plus une partie de ceux de la veille. Dans d'autres endroits, ce système est mis en place le vendredi. Cela se traduit donc, le samedi par : la prise en charge des recommandés du jour et ceux de la veille PLUS ceux du vendredi et du samedi, sur la partageable!!! **Et La Poste nous parle d'harmonisation « vie privée – vie professionnelle » ? Mais il est où, là, le droit au samedi avec les siens, sa famille ou autres ?**

2015 : un système gratuit... Pour la Poste !

Dans toutes les réorganisations, le comptage a été fait à partir, entre autre, du nombre moyen de LR. Sauf que ce dispositif n'a jamais été pris en compte ! La seule réponse de la Poste à la question posée par la CGT a été : « *cela sera intégré à compter de 2016, mais vu la baisse de trafic, les agents ne rentreront pas plus tard pour autant* ». Et encore plus fort, un des arguments avancés a été « *ce système améliore la qualité de service. Plus nous serons performants, plus nous pourrons justifier les augmentations de tarifs envers nos clients !* ».

Voici donc les vraies raisons : elles ne sont que purement mercantiles !

- 1) Faire baisser le coût des instances facturé par le Réseau au Courrier
- 2) Pouvoir justifier les augmentations de tarifs
- 3) Augmenter le chiffre d'affaire qui sert aussi en grande partie à financer les réorganisations qui se traduisent systématiquement par des reprises d'emploi (donc encore plus d'économies sur la masse salariale).

Et le « Client » là dedans ?

Rien ne nous dit qu'il va y trouver son compte. Rappelons-nous, il n'y a pas si longtemps, dans le 77, avait été mis en place un système d'instance chez certains commerçants. Le discours était le même « *satisfaire le client* ». Très rapidement cela a dû être abandonné tant c'était d'une inefficacité flagrante. Il en a été de même pour les avisés disponibles dans quelques stations de métro à Paris.

Et puis prenons un exemple : une LR présentée le vendredi non avisée et donc représentée la samedi. Si la personne n'est pas présente au moment du passage du facteur le samedi, elle sera avisée pour le lundi au plus tôt. Bonjour le délai ! Et si par malchance, ce cas de figure se présente le week-end de Pâques ou de la Pentecôte – dont les deux lundis sont non travaillés, cela amène à une mise en instance pour le mardi d'une LR présentée (et donc avisable) depuis le vendredi précédent ! **Elle est où là, la qualité de service ?**

Pour la CGT : il faut abandonner cette double présentation !

- Parce qu'elle augmente – gratuitement pour 2015 – la charge et le temps de travail
- Parce qu'elle a – n'en déplaise à certains – aussi des aspects négatifs sur la qualité de service
- Parce qu'elle ne répond que très partiellement à une demande de quelques « clients ». Sachant d'ailleurs que demander à ce qu'un objet avisé soit mis à disposition dans un autre bureau de Poste (proche de son lieu de travail, par exemple) est là un autre vrai moyen de donner satisfaction !

Il faut une riposte unitaire du personnel et des organisations syndicales !

C'est déjà dans les tuyaux en ce qui concerne les 4 organisations syndicales du département (CGT-SUD-FO-CFDT) qui doivent se revoir bientôt pour proposer l'action et la grève à la distribution en Seine et Marne. **Mais si l'action venait à être décidée, elle ne pourra avoir des résultats positifs que si la mobilisation du personnel est à la hauteur des enjeux !**

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

(Facultatif) Téléphones → (personnel)

→ pro

Grade/Classification

Métier

Service/Bureau (nom et adresse)